

## APPEL À TALENTS

Exposition photographique, architecturale et artistique

### « REGARDS SUR MA VILLE »

Du 6 novembre au 8 décembre 2021

Espace culturel L'Atrium

#### Introduction

« Regards sur ma ville » est une exposition participative qui se déroulera du 6 novembre au 8 décembre 2021 à l'Espace culturel L'Atrium. Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, c'est le thème de « la ville de Tassin la Demi-Lune » qui a été retenu. Une invitation à partager des visions différentes de notre paysage urbain qui est aussi notre patrimoine commun. À cette occasion, les tassilunois sont invités à exposer leurs œuvres personnelles sur ce thème.

#### L'exposition

Posez un nouveau regard sur votre ville grâce à ces 4 visions artistiques :

- **Exposez** vos photographies et œuvres originales sur le thème de la ville de Tassin la Demi-Lune en tant qu'artistes amateurs tassilunois (appel à talents);
- **Plongez** dans la réserve d'œuvres artistiques de la ville ;
- **Admirez** la vision insolite du photographe professionnel **Mathieu Giudicelli** sur notre paysage urbain ;
- **Apprenez** sur notre patrimoine commun grâce au livret créé par une architecte du **CAUE Rhône Métropole**.

À cette occasion, les tassilunois sont invités à exposer leurs regards sur la commune : lieux insolites, ruelles, espaces naturels, évènements, habitants, représentations abstraites... Afin d'alimenter cette exposition participative, la Ville lance à un « appel à talents » du **6 octobre au 27 octobre 2021** à tous les habitants afin de présenter une ou plusieurs œuvres et/ou photographies originales en lien avec la thématique. Les œuvres retenues seront exposées de façon anonyme du **6 novembre au 8 décembre 2021** dans la galerie Forestier de l'Espace culturel.

Durant l'exposition, la commission culture, le public et les scolaires seront invités à voter pour leur lauréat. Le dépouillement sera organisé à la fin de l'exposition et le gagnant verra son œuvre exposée dans un bâtiment communal ouvert à tous.

#### Le calendrier de l'appel à talents

<b>Jusqu' au 27/10/21</b>	Appel à talents : Déposez vos œuvres à l'Espace culturel L'Atrium (billetterie)
<b>Du 27/10/21 au 3/11/21</b>	Sélection des œuvres qui seront exposées et annonce des résultats aux candidats
<b>Du 6/11/21 au 8/12/21</b>	Exposition des œuvres

## RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

#### Article 1 :

Chaque participant peut présenter une à trois œuvres. Les œuvres doivent comporter au dos un titre, une description brève et les coordonnées du participant (nom, prénom, adresse postale et/ou électronique, téléphone). Le format de l'œuvre est libre. Tous types d'encadrement seront acceptés.

**Article 2 :**

Les œuvres présentées doivent être l'entière réalisation de l'auteur qui doit en posséder les droits. La Mairie se réserve un droit de vérification en cas de litige sur l'identité de l'auteur d'une œuvre présentée. De même, l'auteur s'engage à ce que ses œuvres soient libres de droits artistiques ou autres, et accepte, le cas échéant, de fournir à la Mairie une copie numérique. Il devra aussi accepter la parution de ses œuvres, ainsi que la citation de ses nom et prénom, notamment dans la presse et sur les supports de communication municipale.

**Article 3 :**

Les œuvres et la fiche d'inscription devront être confiés à l'Espace culturel L'Atrium du **6 octobre au 27 octobre 2021**.

Horaires : Mercredi au vendredi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 13h00.

Date limite des dépôts : 27/10/21

Lieu : Espace culturel L'Atrium (Billetterie)

35 avenue du 8 mai 1945

69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

**L'équipe de l'Espace culturel L'Atrium**

[atrium@villetassinlademilune.fr](mailto:atrium@villetassinlademilune.fr)

04 78 34 70 07 (sur les horaires d'ouverture de la billetterie)

**Article 4 :**

Chaque dépôt doit être accompagné de la fiche d'inscription réglementaire, selon le modèle joint (voir ci-après).

**Article 5 :**

La sélection des œuvres retenues pour l'exposition se fera du 27/10/21 au 3/11/21. Les œuvres seront choisies selon des critères artistiques et techniques. Les décisions seront sans appel. Une réponse officielle par mail sera envoyée à tous les candidats à la suite de ce jury.

**Article 6 :**

Tout en prenant soin des épreuves, la Mairie décline toute responsabilité en cas de perte ou dommages éventuels causés aux œuvres pendant l'exposition. De même, la Mairie ne pourrait être tenue pour responsable si un cas de force majeure l'obligeait à suspendre, modifier ou annuler l'exposition.

**Article 7 :**

Après l'exposition, les œuvres seront à récupérer sur les horaires d'ouverture de la billetterie de l'Espace culturel L'Atrium, courant décembre 2021.

## FICHE D'INSCRIPTION

(à joindre à votre dépôt)

Nom (ou nom de l'enseignant responsable) :

Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Date de naissance (obligatoire pour les mineurs) :

Date de dépôt des œuvres :

Déclare participer à l'exposition « Regards sur ma ville », organisée par la Mairie de Tassin la Demi-Lune, et avoir pris connaissance du règlement du concours et en respecter toutes les clauses sans restriction.

Œuvres(s) présentée(s) :

Titre 1 :

Auteur :

Description brève (sujets, lieux, matières):

Titre 2 :

Auteur :

Description brève (sujets, lieux, matières):

Titre 3 :

Auteur :

Description brève (sujets, lieux, matières):

A ....., le ...../...../.....,

Signature (pour les participants mineurs, signature des parents ou du responsable obligatoire)

Si vous avez des idées de thèmes pour une prochaine édition, merci de les indiquer :

Merci pour votre participation